

ARRÊTÉ

Portant agrément de M. FARSI Kaddour En qualité de garde particulier

LE PRÉFET DE LA SOMME

- Vu** le Code de procédure pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R 15-33-24 à R 15-33-29-2 ;
- Vu** le Code de l'environnement, notamment son article R. 428-25 ;
- Vu** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret du 17 novembre 2021 nommant M. Florian Straser sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet de la Somme ;
- Vu** le décret du 20 juillet 2022 nommant M. Étienne Stoskopf préfet de la Somme ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 portant délégation de signature à M. Florian Straser, sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet de la Somme ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2023/163 du Préfet de la Somme, reconnaissant l'aptitude technique de M. Kaddour Farsi en qualité de garde particulier ;
- Vu** la commission délivrée par M. François Austruy, Directeur général de la SICAE de la Somme et du Cambrasis, en qualité de commettant à M. Kaddour Farsi, par laquelle lui est confiée la surveillance de ses propriétés ;
- Considérant** que l'enquête administrative diligentée le 06 juin 2023 est favorable à M. Kaddour Farsi pour assurer les fonctions de garde particulier ;
- Sur proposition de M. le sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet de la Somme :

— ARRÊTE —

Article 1^{er} : M. Kaddour Farsi, né le 11 novembre 1979 à Amiens (80), domicilié 2 rue Île-de-France à Cambrai (59), est agréé en qualité de garde particulier pour constater tous délits et contraventions qui portent atteinte aux propriétés de la SICAE de la Somme et du Cambrasis.

Article 2 : Le présent agrément est délivré pour une durée de cinq ans. Le cas échéant, deux mois avant l'expiration du présent agrément, une demande de renouvellement devra être adressée à la préfecture de la Somme.

Article 3 : Dans l'exercice de ses fonctions, M. Kaddour Farsi doit être porteur en permanence du présent arrêté et/ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

Il doit également faire figurer de manière visible sur ses vêtements la mention, selon la mission confiée, de " garde particulier " ou " garde-chasse particulier " ou " garde-pêche particulier " ou " garde des bois particulier ", à l'exclusion de toute autre.

Le port d'un insigne définissant un grade, d'un emblème tricolore, d'un képi, ainsi que de tout insigne et écusson faisant référence à une appartenance associative, syndicale, politique ou religieuse est interdit.

Article 4 : Le présent agrément doit être retourné sans délai à la préfecture de la Somme en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

Article 5 : Le sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet de la Somme, le Directeur général de la SICAE de la Somme et du Cambrasis, les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au garde et au commettant.

Pour le Préfet et par délégation,
le chef du Bureau de la sécurité intérieure,



Copie transmise à :

M. François Austruy
Directeur de la SICAE de la Somme et du Cambrasis
11 rue de la République
CS 40058 ROISEL
80208 PERONNE Cédex

M. Kaddour Farsi
2 rue Île-de-France
59400 Cambrai

Mesdames et Messieurs les maires des communes listées en annexe

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

La présente décision est susceptible de faire, dans le délai de deux mois suivant la notification, l'objet des voies de recours suivantes :

- un recours gracieux, formulé auprès du Préfet de la Somme, bureau de la sécurité intérieure, 51 rue de la République 80020 Amiens

- un recours hiérarchique, auprès du Ministre compétent*

Ces recours sont dépourvus de caractère suspensif. En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de votre recours, celui-ci doit être considéré comme implicitement rejeté.

- un recours contentieux, devant le tribunal administratif d'Amiens -14 rue Lemerchier 80000 AMIENS ou par voie électronique par le site www.telerecours.fr

Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration du deuxième mois à compter de la date de notification de la décision contestée, ou dans les deux mois suivant la date du rejet de votre recours

gracieux ou hiérarchique.

* Selon les cas :

- de la transition écologique,
- de l'agriculture et de l'alimentation,
- de l'intérieur.

**LISTE DES COMMUNES
DE LA SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAIS**

Département de la SOMME

ARRONDISSEMENT DE MONTDIDIER

COMMUNES	Electricité	Gaz	COMMUNES	Electricité	Gaz
ANDECHY	x		GOYENCOURT	x	
ARMANCOURT	x		GRIVILLERS	x	
ARVILLERS	x	x	GRUNY	x	x
ASSAINVILLERS	x		GUERBIGNY	x	
AUBERCOURT	x		GUILLAUCOURT	x	
AYENCOURT LE MONCHEL	x		HALLU	x	x
BALATRE	x	x	HANGARD	x	
BEAUCOURT EN SANTERRE	x	x	HANGEST EN SANTERRE	x	x
BECQUIGNY	x		HARGICOURT	x	x
BERTEAUCOURT LES THENNES	x		HATTENCOURT	x	x
BEUVRAIGNES	x		LA NEUVILLE SIRE BERNARD	x	
BIARRE	x	x	LABOISSIERES EN SANTERRE	x	
BILLANCOURT	x	x	LAUCOURT	x	
BOUCHOIR	x		LE PLESSIER ROZAINVILLERS	x	x
BOUSSICOURT	x		LE QUESNEL	x	x
BUS LA MEZIERES	x		L'ECHELLE SAINT AURIN	x	
CAIX	x	x	LIANCOURT FOSSE	x	x
CARREPUIS	x	x	LIGNIERES LES ROYE	x	
CASTEL	x		MARCHE ALLOUARDE	x	x
CAYEUX EN SANTERRE	x	x	MARQUIVILLERS	x	
CHAMPIEN	x	x	MAUCOURT	x	
CHILLY	x		MEHARICOURT	x	
CONTOIRE HAMEL	x	x	MEZIERES EN SANTERRE	x	x
CREMERY	x	x	PARVILLERS LE QUESNOY	x	
CRESSY OMENCOURT	x	x	PIENNES ONVILLERS	x	
CURCHY DRESLINCOURT	x	x	PIERREPONT SUR AVRE	x	x
DAMERY	x		PUNCHY	x	x
DANCOURT POPINCOURT	x		REMAUGIES	x	
DAVENESCOURT	x	x	RETHONVILLERS	x	x
DEMUIN	x	x	ROIGLISE	x	x
DOMART SUR LA LUCE	x		ROLLOT	x	
ERCHES	x		ROUVROY EN SANTERRE	x	x
ETALON	x	x	RUBESCOURT	x	
ETELFAY	x		SAINTE MARD	x	
FAVEROLLES	x		THENNES	x	
FESCAMPS	x		TILLOLOY	x	
FIGNIERES	x		VERPILLIERES	x	x
FOLIES	x	x	VILLERS AUX ERABLES	x	x
FONCHES FONCHETTE	x		VILLERS LES ROYE	x	
FOUSQUESCOURT	x		VRELY	x	x
FRANSART	x		WARSY	x	
FRESNOY EN CHAUSSE	x	x	WARVILLERS	x	x
FRESNOY LES ROYE	x		WIENCOURT L'EQUIPEE	x	

**LISTE DES COMMUNES
DE LA SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAIS**

Département de la SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

COMMUNES	Electricité	Gaz	COMMUNES	Electricité	Gaz
AIZECOURT LE BAS	x	x	HARDECOURT AUX BOIS	x	
AIZECOURT LE HAUT	x	x	HEM MONACU	x	
ALLAINES FEUILLECOURT	x	x	HERBECOURT	x	x
BARLEUX	x		HERLY	x	x
BEAUFORT EN SANTERRE	x	x	HERVILLY MONTIGNY	x	x
BERNES FLECHIN	x	x	HESBECOURT	x	x
BIACHES	x		HEUDICOURT	x	x
BOUCHAVESNES BERGEN	x		IGNAUCOURT	x	x
BOUVINCOURT EN VERMADOIS	x	x	LA CHAVATTE	x	
BRAY SUR SOMME	x		LA NEUVILLE LES BRAY	x	
BRIE	x	x	LE RONSSOY	x	x
BUIRE COURCELLES	x	x	LESBOEUF	x	
BUSSU	x	x	LIERAMONT	x	x
CAPPY	x		LONGAVESNES	x	x
CARNOY	x		LONGUEVAL	x	
CARTIGNY	x	x	MARICOURT	x	
CHUIGNES	x		MARQUAIX HAMELET	x	x
CHUIGNOLLES	x		MAUREPAS	x	
CLERY SUR SOMME	x		MERICOURT SUR SOMME	x	
COMBLES	x	x	MESNIL BRUNTEL	x	x
CURLU	x		MESNIL EN ARROUAISE	x	x
DEVISE	x	x	MOISLAINS	x	x
DOINGT FLAMICOURT	x		MONCHY LAGACHE	x	x
DOMPIERRE BECQUINCOURT	x		MONTAUBAN DE PICARDIE	x	
DRIENCOURT	x	x	NURLU	x	x
ECLUSIERS VAUX	x		POEUILLY	x	x
EPEHY	x	x	PROYART	x	
EQUANCOURT	x	x	PUZEAUX	x	x
ESTREES MONS	x	x	QUIVIERES	x	x
ETERPIGNY	x		RANCOURT	x	
ETINEHEM	x		ROISEL	x	x
ETRICOURT MANANCOURT	x	x	SAILLY SAILLISEL	x	x
FEULLIERES	x		SAINTE CHRIST BRIOST	x	x
FINS	x	x	SOREL LE GRAND	x	x
FLAUCOURT	x	x	SUZANNE	x	
FLERS	x		TEMPLEUX LA FOSSE	x	x
FONTAINE LES CAPPY	x		TERTRY	x	x
FRISE	x		TINCOURT BOUCLY	x	x
GINCHY	x		UGNY L'EQUIPEE	x	x
GUEUDECOURT	x		VILLERS CARBONNEL	x	
GUILLAUMONT	x		VILLERS FAUCON	x	x
GUYENCOURT SAULCOURT	x	x	VRAIGNES	x	x
HANCOURT	x	x	VILLE SUR ANCRE		x

**LISTE DES COMMUNES
DE LA SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS**

Département de la SOMME

ARRONDISSEMENT D'AMIENS

COMMUNES	Electricité	Gaz
GENTELLES	×	×
CACHY	×	
MARCELCAVE	×	×